

Montréal, le 10 Avril 1865.

A L'HONORABLE G. E. CARTIER,

*Procureur Général pour le Bas-Canada.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

Etranger au Canada, mais y possédant depuis plusieurs années des intérêts de premier ordre, qui me forcent à m'occuper activement des grandes questions politiques, sujet de sollicitude pour tous les hommes qui veulent la prospérité des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, j'ai cru devoir céder aux conseils, peut être trop bienveillants de quelques-uns de mes amis qui sont aussi les vôtres, et j'ai livré à la publicité les modestes pages qui n'étaient destinées qu'à renseigner les honorables négociants avec lesquels j'entretiens mes relations d'affaires en Europe.

La crise commerciale et financière qui sévit en ce moment en Amérique et plus spécialement au Canada ; les projets d'union des Provinces qui seront votre ouvrage, votre gloire d'homme d'état, et celle de vos illustres collègues, votre plus belle récompense dans l'avenir pour quelques ennuis du présent ; la situation financière surtout, eu égard aux événements qui s'accomplissent dans cette partie du nouveau monde, dont les économistes et les hommes d'état se préoccupent de plus en plus ; les difficultés sans nombre de se procurer des capitaux en rapport avec les besoins des crédits commerciaux, ces motifs et bien d'autre encore, qui ont engagé l'un des principaux hommes politiques du pays et le chef honoré d'une des plus importantes maisons de commerce des deux Canadas à publier un ouvrage ayant pour but de proposer des réformes et d'introduire des modifications dans notre système financier, m'ont fait naître le désir de compléter les principales idées émises par l'Hon. I. Buchanan, et c'est pourquoi je viens, sous le patronage de votre nom si justement estimé, vous offrir les prémices de ce travail écrit bien à la hâte, mais qui je l'espère, ne manquera ni d'utiles enseignements, ni de suggestions pratiques pour tous ceux qui s'intéressent aux destinées de leur pays et à la prospérité publique.

Connaissant, monsieur le Ministre, votre indépendance et votre libéralisme excessif quand il s'agit du bonheur de vos concitoyens, je n'ai pas hésité à placer cette étude sous votre patronage distingué, bien persuadé que rien ne peut vous être plus agréable que d'entendre, de comprendre et de satisfaire toutes les aspirations légitimes.

Et comme je viens à vous, indépendant et libre, vous offrir le fruit d'un travail consciencieux et débarrassé de tous préjugés, j'ai la pleine et entière certitude que vous pardonneriez à la présomption de l'auteur en faveur des intentions qui ont inspiré sa pensée.

Daignez agréer,

Monsieur le Ministre,

l'hommage respectueux

de votre très humble serviteur,

JULES FOURNIER.